VIVARIU

Vers la réhabilitation des décharges sauvages

La décharge sauvage située sur la route du hameau de Canaglia ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir dans quelques semaines. (Photo Gilda Emmanuelli)

Malgré tous ses efforts, la communauté des communes de Corte Centre Corse n'est pas encore parvenue à régulariser l'ensemble des décharges sauvages situées sur son vaste territoire. Certes, elle est en passe de le faire, mais pour l'heure ces décharges constituent une véritable pollution environnementale et visuelle. C'est le cas sur la commune de Vivariu où deux décharges sont encore présentes. L'une se trouve sur un site particulièrement fréquenté, puisqu'en contrebas de la table d'orientation, dominant le Ricuglione, dans le Vecchju. L'autre se trouve sur la route du hameau de Canaglia. Ici s'amoncellent monstres ménagers et autres carcasses de voitures. Dernièrement la communauté des communes a voté un budget conséquent pour procéder à la réhabilitation de ces sites. Ce dont s'est félicité Hyacinthe Raffiani, maire de Vivariu.

Paesi di u Curtinese

OMESSA

Concours de dressage des équidés

L'association de protection et sauvetage des équidés, *Equitable-Corse*, organise les 20 et 21 avril prochains, la troisième édition de son concours de dressage, au Club Hippique Omessa Centre Corse. Des épreuves imposées et libres, catégories Club et Amateur, composent le programme de ces deux journées. La compétition débutera à 10 h 30 le samedi et à 9 h le dimanche.
Le concours se déroulera en présence de deux grands cavaliers français qui apportent leur soutien à l'action contre la maltraitance des équidés engagée par l'association : Arnaud Serre, champion de France de la discipline en 2010 et 2011 et Anne-Sophie Serre, qui animeront un stage préalablement à la compétition.
L'entrée est gratuite, un service de petite restauration sera proposé sur place.
Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet : http://dressage.equitable-corse.com.
Contact : 04.95.65.37.36.

Tavignano : le dispositif Natura 2000 relancé

Le comité de pilotage du « site Natura 2000 basse vallée du Tavignano » s'est réuni hier pour valider les actions qui visent à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. (Photo José Martinetti)

En Haute-Corse, il existe 47 sites Natura 2000. Depuis 2008, celui de la basse vallée du Taviganno - qui débute au confluent du Tavignano et du Vecchio et s'étend de Noceta à Aleria - a été intégré dans ce dispositif écologique européen.
Après quelques mois d'inactivité, le comité de pilotage a repris du service en se réunissant hier dans les locaux de l'ONF. Présidé par le sous-préfet de Corte, Claude Valadier, il a permis à l'ensemble des acteurs investis dans ce dispositif - qui vise à maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces - d'échanger et de valider les actions prioritaires à mettre en œuvre.
Cette année, une structure animatrice a été désignée, à savoir le CPIE Centre Corse-A Rinascita, représenté par son président, Antoine Feracci et son directeur Antoine Arrighi. *« Le document d'objectifs a été validé en 2010. Depuis, peu de travaux ont été effectués. Grâce à ce comité de pilotage, nous relançons le dispositif Natura 2000 et fixons les axes prioritaires inscrits dans le maintien de la continuité écologique »*, explique Fabien Arrighi.

La sensibilisation comme priorité

La basse vallée du Tavignano, d'une superficie de 770 hectares, est une zone spéciale de conservation qui regorge d'espèces faunistiques, floristiques et d'habitats exceptionnels. *« L'alose feinte, un poisson migrateur, se reproduit uniquement dans ce fleuve ! C'est un habitat d'importance prioritaire »*, assure Eric Guyon, chargé de mission Natura 2000 au sein de la Direction départementale des territoires et de la mer de Haute-Corse. Mais un danger menace cette espèce marine protégée. *« La microcentrale de Cardiccia, sur la commune de Giuncaggio, est un obstacle à la migration de cette population. Ce poisson ne se reproduit plus en amont du barrage ce qui pose un très gros problème »*, déplore Fabien Arrighi qui prévoit une réunion de concertation pour définir les hypothèses à privilégier en vue de restaurer la continuité écologique du fleuve.
La vallée est également attractive pour deux espèces de chauves-souris : le petit rhinolophe et les murins à oreilles échancrées.
« Nous comptons d'importants gîtes de reproduction sur cette zone. Le souci est donc de maintenir ces populations en bon état de conservation en essayant de restaurer les gîtes, ou d'effectuer diverses interventions », précise Eric Guyon.
Dans le cadre du dispositif Natura 2000, de nombreuses actions seront engagées cette année. La priorité est donnée à la sensibilisation. *« L'objectif est que chacun puisse se familiariser avec ces milieux et ainsi se montrer plus respectueux de l'environnement »*, insiste le sous-préfet.
Un important travail de sensibilisation sera effectué. Et tout le monde est concerné. Élus, riverains, grand public, scolaires. *« Nous allons relancer la lettre d'information Natura 2000, organiser des conférences-débats lors d'événements sans oublier de poursuivre notre action auprès des scolaires »*, indique le directeur du CPIE.
Autre projet : celui d'organiser, l'été, dans les villages, des manifestations pour évoquer les enjeux environnementaux. Un effort de communication qui devrait favoriser une prise de conscience collective. Forcément bénéfique pour l'environnement.

VIRGINIE PAOLI
vpaoli@corsematin.com

Joli succès pour le bibliobus de San-Lorenzo